

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept juillet à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : DE BRUYNE Vincent et TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 10/07/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la liste des subventions attribuées en 2022 et propose au Conseil Municipal de délibérer afin de fixer les montants pour l'année 2023.

Après débat, Le Conseil, à l'unanimité,

Décide d'attribuer les subventions 2023 selon la liste ci-dessous :

EMALA	20 €
POMPIERS SEDERON	100 €
ADMR	50 €
POMPIERS NOYERS	100 €
LES P'TITS LOUPS CRECHE PARENTALE	100 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ST-VINCENT	304 €
LES RESTOS DU CŒUR	100 €
SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DE PAYS	300 €
CLUB ESPERANCE	50 €

Par 7 voix pour, (Mme COSTE Sylvie ne prend pas part au vote)
COMITE DES FETES 500 €

TOTAL : **1624 €**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 28 juillet 2023,
Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

